

0. IDENTIFICATION DES PARTIES

_____, personne morale légalement constituée, **titulaire du permis délivré par l'Office de la protection du consommateur portant le numéro _____**, ayant son siège social et principal établissement situé au _____ (numéro civique), _____ (rue, boulevard, avenue), en la ville de _____, province de Québec, _____ (code postal), _____ (téléphone), _____ (courriel), _____ (télécopieur), agissant et représentée aux fins des présentes par l'un de ses représentants, lequel est identifié ci-après.
(Ci-après désignée comme le « **Commerçant** »)

Mme/M. _____, propriétaire de la résidence située au _____ (numéro civique), _____ (rue, boulevard, avenue), en la ville de _____, province de Québec, _____ (code postal), _____ (téléphone), _____ (courriel), _____ (télécopieur), aux fins des présentes par son président _____, dûment autorisé tel qu'il le déclare.
(Ci-après désigné(e) comme le « **Consommateur** »)
(Ci-après collectivement désignées comme les « **Parties** »)

1. OBJET DU CONTRAT

- 1.1** Le Commerçant est un entrepreneur en construction exerçant ses activités dans le secteur résidentiel, spécialisé dans les travaux de _____.
- 1.2** La présente soumission sera valide durant une période de 30 jours suivant la réception de celle-ci par le Consommateur. Elle deviendra le Contrat liant le Commerçant et le Consommateur lorsque les Parties y auront apposé leurs signatures. Le présent Contrat vise à préciser la nature des travaux qui seront exécutés par le Commerçant ainsi que les modalités d'exécution dudit Contrat.

des travaux et confirmer les nouvelles dates de début et de fin des travaux. Si les Parties ne peuvent s'entendre afin de convenir de nouvelles dates de début et de fin des travaux, le Consommateur pourra demander la résolution du Contrat en suivant la procédure prévue à l'Annexe II des présentes.

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX À ÊTRE EXÉCUTÉS PAR LE COMMERÇANT

Le Commerçant s'engage à exécuter les travaux décrits à l'Annexe I, laquelle est jointe au présent Contrat pour en faire partie intégrante.

- 4.2** Le Commerçant ne pourra être tenu responsable de tout dommage découlant du retard dans l'exécution des travaux prévus au présent Contrat engendré par les conditions météorologiques ou toute autre condition ne dépendant pas de son fait ou sur laquelle il n'a aucun contrôle.

3. LIEU D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

- Les travaux décrits à l'Annexe I du présent Contrat seront exécutés à la résidence du Consommateur, dont l'adresse civique apparaît à l'article « 0. Identification des parties » des présentes.
- Les travaux décrits à l'Annexe I du présent Contrat seront exécutés à l'adresse suivante : _____ (numéro civique), _____ (rue, boulevard, avenue), en la ville de _____, province de Québec, _____ (code postal).

5. LE CAS ÉCHÉANT, NOUVELLES DATES D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Nouvelle date de début des travaux : _____
Nouvelle date de fin des travaux : _____
Initiales du représentant du commerçant : _____ Initiales du Client: _____
En apposant ses initiales, le Client accepte les nouvelles dates proposées par l'Entrepreneur.

Initiales du représentant du commerçant : _____ Initiales du Client: _____
--

4. CALENDRIER DES TRAVAUX

Date de début des travaux : _____
Date de fin des travaux : _____
Initiales du représentant du commerçant : _____ Initiales du Client: _____

- 4.1** Le Consommateur accepte, par les présentes, que le Calendrier d'exécution des travaux puisse être affecté par la température extérieure et par les différentes conditions météorologiques. Par conséquent, le Consommateur est avisé que les dates de début et de fin des travaux pourraient être devancées ou reportées. Dans une telle éventualité, le représentant du Commerçant verra à communiquer avec le Consommateur, par téléphone ou par courriel, afin de convenir des modifications à être apportées au Calendrier d'exécution

6. PRIX

- 6.1** En contrepartie de l'exécution des travaux décrits à l'Annexe I du présent Contrat, le Consommateur s'engage à payer au Commerçant les sommes suivantes, en devises canadiennes :
 - _____ \$
 - _____ \$
 - _____ \$
 - _____ \$
 - _____ \$
 - _____ \$
 - _____ \$
 - Autres travaux (précisez) : _____ \$
 - SOUS-TOTAL (AVANT LES TAXES DE VENTE APPLICABLES)** _____ \$
 - TAXES DE VENTE APPLICABLES** _____ \$
 - TOTAL (INCLUANT LES TAXES DE VENTE APPLICABLES)** _____ \$

- 6.2** Le Prix indiqué au présent article inclut le coût de la main-d'œuvre, le coût des matériaux utilisés lors de l'exécution des travaux, le coût relié à la disposition des déchets ainsi que les frais de nettoyage suivant la complétion des travaux.

COMMERÇANT	CONSOMMATEUR

7. TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

7.1 Malgré l'inspection préalable de l'immeuble visé par les travaux, certaines conditions imprévisibles et inconnues du Commerçant peuvent parfois être découvertes lors de l'exécution desdits travaux. Ces conditions pourraient nécessiter des travaux supplémentaires et entraîner une prolongation du Calendrier des travaux ainsi qu'une modification du Prix du Contrat.

7.2 Ces travaux supplémentaires ne sont pas inclus dans le Prix indiqué à l'article 6 du présent Contrat. Conséquemment, des frais supplémentaires seront réclamés en sus. Une évaluation de tels frais supplémentaires sera soumise au Consommateur avant la poursuite des travaux. Le Commerçant transmettra également au Consommateur toute information visant la modification du Calendrier des travaux en lien avec l'exécution des travaux supplémentaires.

7.3 Le Commerçant ne pourra être tenu responsable de tout dommage découlant du retard dans l'exécution des travaux prévus au présent Contrat dans l'éventualité où des travaux imprévisibles étaient nécessaires afin d'exécuter les travaux initialement prévus au Contrat.

7.4 En tout temps, le Consommateur pourra demander au Commerçant d'exécuter des travaux supplémentaires non prévus au Contrat. Le Commerçant sera libre de consentir ou non à exécuter lesdits travaux supplémentaires demandés par le Consommateur.

7.5 Lorsque des travaux imprévisibles et inconnus seront nécessaires ou lorsque des travaux supplémentaires seront demandés par le Consommateur, un nouveau Prix sera convenu entre les Parties et les modalités entourant l'exécution desdits travaux feront l'objet d'une nouvelle entente écrite et signée par les Parties en utilisant le formulaire apparaissant à l'« Annexe IV-Travaux supplémentaires » jointe au présent Contrat pour en faire partie intégrante.

8. MODALITÉS DE PAIEMENT

8.1 Le Prix prévu à l'article 6 et celui des travaux supplémentaires convenus entre les Parties conformément à l'Annexe IV des présentes devront être entièrement payés par le Consommateur à la date de fin des travaux. Le Commerçant n'exige aucun dépôt lors de la signature du présent Contrat. Aucune retenue ne pourra être effectuée par le Consommateur à la date de fin des travaux, sauf une somme suffisante pour procéder aux réparations ou corrections qui s'avèreraient nécessaires, conformément à l'article 2111 du *Code civil du Québec*.

8.2 Le paiement devra être versé par le Consommateur par l'entremise d'un chèque libellé à l'ordre du Commerçant, en argent comptant ou par carte de crédit. Le paiement devra être remis en main propre au représentant du Commerçant désigné à l'article 12.2 des présentes.

8.3 Tout solde impayé par le Consommateur à la date de fin des travaux portera intérêt à un taux de 1,5 % par mois, soit 18 % par année et ce, à compter de la première journée suivant la date de fin des travaux, le débiteur étant constitué en demeure de plein droit en vertu du présent Contrat.

8.4 Pour les fins d'application du présent Contrat, la date de fin des travaux correspond à la date indiquée aux articles 4 ou 5 des présentes et à la date où tous les travaux décrits à l'Annexe I auront été entièrement exécutés.

9. PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

En apposant ses initiales ci-dessous, le Consommateur autorise le Commerçant à prélever, à la date de fin des travaux, la totalité du montant prévu à l'article 6.1 des présentes ainsi que le coût des travaux supplémentaires convenus entre les Parties conformément à l'Annexe IV des présentes, sur la carte de crédit suivante :

Nom du titulaire de la carte : _____
Initiales du Consommateur : _____
Type de carte de crédit : <input type="checkbox"/> Mastercard <input type="checkbox"/> VISA <input type="checkbox"/> AMEX
Numéro de la carte de crédit : _____
Date d'expiration : _____ (MM/AA) CV: _____

10. RESPONSABILITÉ DU CONSOMMATEUR

10.1 Il est de la responsabilité du Consommateur d'obtenir les permis, droit d'accès, permis d'occupation temporaire du domaine public ou toute autre forme d'autorisation et ce, préalablement à la date de début des travaux. Le Commerçant ne pourra être tenu responsable de tout dommage découlant de l'omission du Consommateur d'obtenir un tel permis, droit ou autorisation.

10.2 Le Consommateur s'engage à libérer les surfaces et/ou les lieux où seront exécutés les travaux prévus au présent Contrat, de tout objet ou de tout véhicule et ce, préalablement à la date de début des travaux. Le Consommateur sera responsable de tout dommage causé à tout bien laissé sur les lieux où auront lieu les travaux.

11. DROIT À LA RÉSOLUTION DU CONTRAT

Conformément à la Loi, le Consommateur peut résoudre le présent Contrat selon les modalités décrites à l'Annexe II (Énoncé des droits de résolution du consommateur), en transmettant au Commerçant le formulaire contenu à ladite Annexe.

12. REPRÉSENTANTS AUTORISÉS

12.1 Le représentant désigné ci-après est dûment autorisé par le Commerçant à conclure le présent Contrat au nom de ce dernier. Celui-ci est également autorisé à recevoir le paiement de la contrepartie décrite aux articles 6.1 et 8.1 des présentes, de même que le Président du Commerçant.

12.2 Si nécessaire, le Consommateur peut communiquer avec le représentant du Commerçant aux coordonnées apparaissant ci-dessous ou communiquer par courriel avec le Président du Commerçant à l'adresse courriel plus amplement désignée :

Nom du représentant du Commerçant : _____
Numéro de téléphone du représentant du Commerçant : _____
Adresse courriel du représentant du Commerçant : _____
Adresse civique du représentant du Commerçant : _____
Nom du Président du Commerçant : _____
Adresse courriel du Président du Commerçant : _____

13. UTILISATION DE SOUS-TRAITANTS

Pour l'exécution des travaux décrits au présent Contrat, le Commerçant est autorisé à retenir les services de sous-traitants de son choix, ceux-ci demeurant sous sa responsabilité et sous son contrôle.

14. CONTENU DU PRÉSENT CONTRAT

Le présent Contrat comprend les articles 0 à 14 et les Annexes suivantes : Annexe I - Description des travaux à être exécutés par le Commerçant; Annexe II - Énoncé des droits de résolution du consommateur et Formulaire de résolution; Annexe III - Coordonnées de tous les établissements du Commerçant au Québec, Annexe IV-Travaux supplémentaires. Tout addendum écrit et signé par les Parties faisant spécifiquement référence au présent Contrat qui y sera joint en fera également partie intégrante.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DATE DU _____ (JJ) _____ (MM) _____ (AAAA), À L'ADRESSE APPARAISSANT À L'ARTICLE 0 DES PRÉSENTES.

Signature : _____
CONSOMMATEUR (Prénom et nom en lettres carrées)

Signature : _____
REPRÉSENTANT DU COMMERÇANT (Prénom et nom en lettres carrées)

COMMERÇANT	CONSOMMATEUR

ANNEXE II – ÉNONCÉ DES DROITS DE RÉOLUTION DU CONSOMMATEUR

ÉNONCÉ DES DROITS DE RÉOLUTION ET DE RÉILIATION DU CONSOMMATEUR (Loi sur la protection du consommateur, article 58)

Vous pouvez résoudre ce contrat, pour n'importe quelle raison, pendant une période de 10 jours après la réception du double du contrat et des documents qui doivent y être annexés.

Si vous ne recevez pas le bien ou le service au cours des 30 jours qui suivent une date indiquée dans le contrat, vous avez 1 an pour résoudre le contrat. Toutefois, vous perdez ce droit de résolution si vous acceptez la livraison après cette période de 30 jours. Le délai d'exercice du droit de résolution peut aussi être porté à 1 an pour d'autres raisons, notamment pour absence de permis, pour absence ou pour déficience de cautionnement ou pour non-conformité du contrat. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec un conseiller juridique ou l'Office de la protection du consommateur.

Lorsque le contrat est résolu, le commerçant itinérant doit vous rembourser toutes les sommes que vous lui avez versées et vous restituer tout bien qu'il a reçu en paiement, en échange ou en acompte; s'il ne peut restituer ce bien, le commerçant

itinérant doit remettre une somme correspondant au prix de ce bien indiqué au contrat ou, à défaut, la valeur de ce bien dans les 15 jours de la résolution. Dans le même délai, vous devez remettre au commerçant itinérant le bien que vous avez reçu du commerçant.

Pour résoudre le contrat, il suffit soit de remettre au commerçant itinérant ou à son représentant le bien que vous avez reçu, soit de lui retourner le formulaire proposé ci-dessous ou de lui envoyer un autre avis écrit à cet effet. Le formulaire ou l'avis doit être adressé au commerçant itinérant ou à son représentant, à l'adresse ci-dessous indiquée sur le formulaire ou à une autre adresse du commerçant itinérant ou du représentant indiquée dans le contrat. L'avis peut être remis en personne. Il peut aussi être donné par tout autre moyen. Il est recommandé d'utiliser un moyen qui permet au consommateur de prouver son envoi : par poste recommandée, par courrier électronique, par télécopieur ou par un service de messagerie.

FORMULAIRE DE RÉOLUTION

(partie détachable de l'annexe)

À COMPLÉTER PAR LE COMMERÇANT

À: _____
(nom du commerçant itinérant ou du représentant)

(adresse du commerçant itinérant ou de son représentant)

Numéro de téléphone du commerçant itinérant ou du représentant : (_____) _____

Numéro de télécopieur du commerçant itinérant ou du représentant : (_____) _____

Le cas échéant,
adresse technologique (courriel) du commerçant itinérant ou du représentant : _____

À COMPLÉTER PAR LE CONSOMMATEUR

DATE : _____ (date d'envoi du formulaire)

En vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du consommateur, j'annule le contrat n° _____ (numéro du contrat, s'il est indiqué) conclu le _____ (date de la conclusion du contrat), à l'adresse suivante :

(adresse où le consommateur a signé le contrat)

(nom du consommateur)

Numéro de téléphone du consommateur : (_____) _____

Numéro de télécopieur du consommateur : (_____) _____

Adresse électronique du consommateur : _____

(adresse du consommateur)

(signature du consommateur)

COMMERÇANT	CONSOMMATEUR

ANNEXE III - COORDONNÉES DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DU COMMERÇANT AU QUÉBEC

1. Adresse civique : _____
Numéro de téléphone : _____
Adresse courriel : _____
Numéro de télécopieur : _____
2. Adresse civique : _____
Numéro de téléphone : _____
Adresse courriel : _____
Numéro de télécopieur : _____
3. Adresse civique : _____
Numéro de téléphone : _____
Adresse courriel : _____
Numéro de télécopieur : _____
4. Adresse civique : _____
Numéro de téléphone : _____
Adresse courriel : _____
Numéro de télécopieur : _____

ANNEXE IV - TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

DESCRIPTION DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

- | | | | |
|--------------------------|-----------------------------------|-------|----|
| <input type="checkbox"/> | _____ | _____ | \$ |
| <input type="checkbox"/> | _____ | _____ | \$ |
| <input type="checkbox"/> | _____ | _____ | \$ |
| <input type="checkbox"/> | _____ | _____ | \$ |
| <input type="checkbox"/> | _____ | _____ | \$ |
| <input type="checkbox"/> | Autres travaux (précisez) : _____ | _____ | \$ |

SOUS-TOTAL (AVANT LES TAXES DE VENTE APPLICABLES) _____ \$

TPS _____ \$

TVQ _____ \$

TOTAL (INCLUANT LES TAXES DE VENTE APPLICABLES) _____ \$

En apposant leurs initiales, les Parties confirment être en accord avec les prix mentionnés ci-dessus.

Initiales du représentant du Commerçant : _____ Initiales du Consommateur : _____

MODIFICATIONS DU CALENDRIER DES TRAVAUX

- La date de début des travaux sera reportée au _____
- La date de fin des travaux sera reportée au _____
- Le délai d'exécution des travaux sera prolongé de _____ jours et la date projetée de fin des travaux est prévue pour le _____

En apposant leurs initiales, les Parties confirment être en accord avec les dates mentionnées ci-dessus.

Initiales du représentant du Commerçant : _____ Initiales du Consommateur : _____

COMMERÇANT	CONSOMMATEUR